



Bulletin Officiel

N° 4462 Lundi 21 Octobre 2013

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE 2

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME ET DU PLACEMENT GARANTI SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE BEST LEASE 3

COMMUNIQUEES DE PRESSE

ONE TECH HOLDING 4

SYPHAX AIRLINES 5

DEMANDE D'ACQUISITION D'UN BLOC DE CONTROLE

GIF FILTER 6

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ALKIMIA 7

COMPAGNIE INERNATIONAL DE LEASING - CIL - 8

MONOPRIX 9

SIMPAR 10

LAND'OR 11-12

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM - TPR - 13-14

MAGASIN GENERAL 15

ENNAKL AUTOMOBILES 16

SFBT 17-18

L'ACCUMULATEUR TUNSIEN ASSAD 19

STAR 20-21

EL WIFACK LEASING 22

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS - BTE - 23-25

AcTECH 26

SOMOCER 27-28

SOPAT 29

COURBE DES TAUX 30

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 31-32

ANNEXE I

OFFRE A PRIX FERME - OPF - PLACEMENT GLOBAL ET ADMISSION AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIETE « CITY CARS »

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du conseil du marché financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2013, au plus tard le 20 octobre 2013.

AVIS DES SOCIETES				
<u>INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS</u>				
SOCIETE.....				
Siège social :				
La sociétépublie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x ^{ème} trimestre				
<u>Indicateurs :</u>				
Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
<u>Commentaires</u>				
- bases retenues pour leur élaboration ; - justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ; - exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ; - justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ; - informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité.				
Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels. La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de : - définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ; - justifier leur choix et d'expliquer leur portée ; - les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée. La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où : - elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ; - elle exploite des unités louées auprès de tiers.				

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME ET DU PLACEMENT GARANTI SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE BEST LEASE

1-A partir du **mardi 8 octobre 2013**, les 20 000 000 d'actions anciennes qui composent le capital social actuel de la société Best Lease, ainsi que les 10 000 000 d'actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation du capital, soit un total de **30 000 000** d'actions de nominal un dinar chacune sont introduites au Marché **Principal** de la Cote de la Bourse, avec un cours de **2,100 dinars** par action.

Le titre Best Lease sera négocié avec les caractéristiques suivantes:

- Code ISIN : TN0007580012
- Mnémonique : BL
- Libellé : Best Lease
- Groupe de cotation : 11 (continu)

Toutefois, le démarrage des négociations sur la totalité des actions de la société Best Lease sera annoncé par avis de la Bourse de Tunis dès l'achèvement des formalités juridiques de réalisation de l'augmentation de capital.

2-La répartition par intermédiaire des quantités souscrites dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme –OPF- est comme suit :

Intermédiaire	Nombre de souscripteurs Retenus	Quantité totale Demandée et Retenue	Quantité attribuée par catégorie			Total Attribué OPF
			Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	
AFC	29	18 300		5 597	6 300	11 897
Amen Invest	488	101 578		18 658	57 451	76 109
ATTIJARI Intermé.	175	250 731		76 870	85 930	162 800
Axis Bourse	110	275 153		111 006	37 140	148 146
BEST Invest	8	23 735		8 716	5 050	13 766
BIAT Capital	140	98 050			95 422	95 422
BNA Capitaux	526	3 942 980	50 000	1 665 749	271 784	1 987 533
CCF	90	102 916		27 987	42 916	70 903
CGF	565	804 291		212 579	326 387	538 966
CGI	67	13 301		4 664	3 300	7 964
MAC SA	261	297 288		83 958	117 280	201 238
MAXULA Bourse	324	88 370			88 370	88 370
MENA Capital	3	2 840			2 840	2 840
SBT	1	100			100	100
SCIF	69	35 020			35 020	35 020
SIFIB BH	77	24 200			24 200	24 200
SOFIGES	25	4 600			4 600	4 600
TSI	297	15 750			15 750	15 750
Tunisie Valeurs	478	676 785		156 229	328 322	484 551
UBCI Finance	2	60 000		27 987		27 987
UIB Finance	33	1 838			1 838	1 838
Total OPF	3 768	6 837 826	50 000	2 400 000	1 550 000	4 000 000

Par ailleurs, BNA Capitaux informe que les **6 000 000** d'actions offertes dans le cadre du Placement Garanti ont été totalement placées auprès de **12** investisseurs locaux avertis.

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

ONE TECH HOLDING

Siège Social: Rue Lac Lochness-Imm les Arcades Tour A- Les Berges du Lac –Tunis-Tunisie

Le groupe One TECH annonce l'acquisition de la société Systel, spécialisée dans les T.I.C, par sa filiale **One TECH Business Solutions** (OTBS) consolidant ainsi son statut d'acteur principal dans le domaine des Technologies de l'information, non seulement sur le marché local mais aussi sur le marché régional (Afrique de l'Ouest et Maghreb).

Cette acquisition s'inscrit dans une stratégie ambitieuse de croissance de la Société OTBS et donne naissance à un acteur majeur en Tunisie spécialisé dans l'intégration d'infrastructures d'information et de télécommunication et dans la fourniture de services à haute valeur ajoutée.

Ce rapprochement initié il y a quelques mois est aujourd'hui une réalité concrète. Au plus fort des événements que le pays a traversé ces derniers mois, One TECH Business Solutions, convaincu de la richesse du capital humain et de la compétence des jeunes diplômés a maintenu ses efforts de développement en tant qu'entreprise citoyenne et responsable.

One TECH Business Solutions se fera fort de renforcer cette image et ses clients n'y trouveront que des avantages: une offre élargie, la consolidation de ces relations avec les constructeurs leaders dans leurs domaines respectifs (Cisco, Avaya, Alcatel, Juniper, Fortinet, HP, etc...), et une expertise et une qualité de service accrues dans le domaine des nouvelles technologies.

One TECH Business Solutions compte encore accroître ses investissements dans le court et moyen termes afin de maintenir et confirmer son leadership aussi bien sur le marché local que sur le plan international.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIETES**COMMUNIQUE DE PRESSE****SYPHAX AIRLINES****SIEGE SOCIAL : Aeroport International Sfax Thyna BP 1119 -3018 Sfax -**

Syphax Airlines vient d'obtenir sa certification IOSA (IATA operational Safety Audit). Elle fait désormais partie des compagnies IATA certifiées IOSA, et devient irrévocablement reconnue en matière de sûreté, de sécurité aérienne et de gestion opérationnelle.

En effet, la compagnie a subi une vérification et une évaluation complètes des plus pointilleuses, dans les domaines de l'organisation, de la qualité, de la sûreté, des opérations en vol, de l'assistance au sol, de la maintenance ou encore de la préparation des vols. Un audit rigoureux qui s'est prononcé et offre à la compagnie un référentiel de fiabilité et de qualité mondialement reconnu.

Première norme mondiale pour la vérification de la sécurité des procédures d'exploitation des transporteurs aériens, le certificat IOSA représente un examen très approfondi et très exigeant qui n'est mené que par quelques organismes agréés de l'audit dans le monde entier, il sera par ailleurs valide pour deux ans, et permettra à Syphax Airlines de se positionner davantage sur des marchés internationaux et des destinations fortement concurrentielles.

Au-delà de son prestige, l'obtention de ce label engage Syphax Airlines, encore davantage, à exiger l'application des normes internationales, et d'en faire bon usage.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DU CMF

DEMANDE D'ACQUISITION D'UN BLOC DE CONTROLE

**SOCIETE GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION
-GIF FILTER-**

Siège social : GP1, Km 35 Route de Sousse -8030 Grombalia-

Le Conseil du Marché Financier a été saisi d'une demande d'acquisition d'un bloc de contrôle dans le capital de la Société Générale Industrielle de Filtration -GIF FILTER- et ce, conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et dans les conditions de l'article 166 du Règlement Général de la Bourse.

Par cette demande, les sociétés AURES AUTO et ECONOMIC AUTO, sociétés du groupe LOUKIL, et messieurs Bassem LOUKIL et Walid LOUKIL, se proposent d'acquérir 65,32% du capital de la société GIF FILTER, appartenant aux sociétés du groupe Moncef M'Zabi (IMMOBILIERE ET DEVELOPPEMENT, ARTIMO, ENTREPRISES DALMAS ET COMPAGNIES) et ce, au prix de 2,280 dinars l'action GIF de valeur nominale 1 dinar.

De ce fait, le Conseil du Marché Financier a décidé de suspendre la cotation des actions de la société GIF à partir du **jeudi 17 octobre 2013**.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**La Société Chimique ALKIMIA**

Siège social : 11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE -

La société ALKIMIA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2013.

	Indicateurs		Unités	3 ^{ème} Trimestre		Cumul du 01.01 au 30.09		Au
				Année 2013	Année 2012	Année 2013	Année 2012	31/12/2012
1	Production		t	35 190,000	27 820,000	96 855,000	91 785,000	116 695,000
2	Ventes		t	41 111,300	30 434,850	101 760,525	84 649,200	112 034,650
3	Consommations spécifiques par tonne de STPP produite	P ₂ O ₅	t	0,648	0,649	0,643	0,648	0,649
		Total alcalis	t	0,571	0,574	0,568	0,571	0,570
		Eau Industrielle	m ³	2,763	2,642	2,585	2,478	2,512
		Electricité	kwh	193,288	219,849	198,036	205,668	209,427
		Gaz naturel	th	1 996,185	1 972,929	2 024,005	2 003,250	2 027,829
4	Chiffre d'affaires	A l'export	DT	63 764 581,223	48 052 063,702	155 260 754,939	133 462 832,282	174 050 723,547
		Sur le marché local	DT	1 594 307,500	1 875 361,200	4366 903,500	4 608 631,500	5 780 449,050
		Total	DT	65 358 888,723	49 927 424,902	159 627 658,439	138 071 463,782	179 831 172,597
5	Achats	Acide phosphorique (H ₃ PO ₄)	t	22 871,679	17 020,339	61 277,199	59 038,168	75 854,135
		Carbonate de sodium (Na ₂ CO ₃)	t	26 263,356	21 215,193	71 877,888	69 799,355	88 428,005
6	Endettement	CMT	DT	/	/	4 821 428,571	0,000	0,000
		CCT	DT	/	/	6 825 169,528	20 066 678,781	21 528 985,128
7	Investissements		DT	698 400,824	4 932 357,204	7 383 448,850	11 593 319,266	12 326 731,932

Les faits saillants du troisième trimestre 2013 sont :

- La production du troisième trimestre 2013 a enregistré une augmentation de 6,8% par rapport au 2^e trimestre 2013 en raison de l'amélioration du climat social et des conditions de travail à la zone industrielle de Gabès et des efforts déployés par le personnel de la Société, encouragé par un raffermissement de la demande de STPP.
- Les ventes du 3^e trimestre ont enregistré une augmentation de 29,26% par rapport au 2^e trimestre. Ainsi le cumul des ventes est passé de 60 649,225 tonnes au 30.06.2013 à 101 760,525 tonnes au 30.09.2013 entraînant une importante croissance du chiffre d'Affaires.
- L'approvisionnement en acide phosphorique a été plus régulier durant le troisième trimestre, les besoins ont été couverts sans problème par le Groupe Chimique Tunisien.
- Les investissements ont atteint 7 383 448,850 dinars. Ils concernent notamment le renouvellement de l'outil de production, la libération du quart du capital de la filiale « les Salines de Tataouine, la construction du siège et l'achat de matériel et logiciel informatique.

Par ailleurs, les travaux de construction de l'Usine de production de sulfate de sodium à Sebkhate Oum El Khialate par la filiale « Les Salines de Tataouine » avancent lentement et avec beaucoup de retard notamment au niveau du Génie civil et du montage de la charpente métallique de l'atelier de production. Le planning actualisé fait état d'un démarrage de la production fin octobre 2014.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Siège social : 16 , AV JEAN JAURES 1001 TUNIS

La COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING publie ci-dessous ses indicateurs relatifs au 3^{ème} trimestre 2013 :

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRÊTES AU 30 SEPTEMBRE 2013
(exprimé en 1000 DT)

INDICATEURS	3ème trimestre 2013	3ème trimestre 2012	01/01/2013 30/09/2013	01/01/2012 30/09/2012	EXERCICE 2012(*)	variation en %
MONTANT DES MISES EN FORCE	35 737	40 723	137 631	121 929	166 576	13%
AGRICULTURES ET PÊCHE	5 550	4 712	15 265	15 470	20 514	-1%
BTP	4 425	6 907	20 232	17 205	23 690	18%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	3 590	5 365	15 393	13 019	18 860	18%
TOURISME	7 772	5 928	30 856	24 497	29 757	26%
TRANSPORT	3 120	5 823	10 255	17 201	25 742	-40%
COMMERCE	6 717	7 274	25 032	20 733	28 001	21%
SERVICES DIVERS	4 563	4 714	20 598	13 804	20 012	49%
MONTANT DES APPROBATIONS	37 257	44 441	154 500	155 442	214 902	-1%
AGRICULTURES ET PÊCHE	5 560	4 423	17 541	19 174	24 442	-9%
BTP	4 392	7 435	23 294	20 388	27 868	14%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	6 119	5 284	18 567	14 242	22 227	30%
TOURISME	5 431	4 503	31 691	29 285	35 983	8%
TRANSPORT	3 970	4 541	13 036	20 943	32 316	-38%
COMMERCE	7 430	8 987	30 386	30 057	42 824	1%
SERVICES DIVERS	4 355	9 268	19 985	21 353	29 242	-6%
TOTAL DES ENGAGEMENTS	359 406	339 802	359 406	339 802	341 612	6%
TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS	39 128	34 418	39 128	34 418	26 756	14%
TAUX DES CREANCES CLASSEES	10,89%	10,13%	10,89%	10,13%	7,83%	
REVENUS BRUTS DE LEASING	143 089	45 113	143 089	132 245	178 823	8%
REVENUS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)	8 711	8 103	25 330	24 276	32 683	4%
PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)	4 329	4 496	13 444	13 782	18 514	-2%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 368	1 293	4 233	4 153	5 434	2%
STRUCTURE DES RESSOURCES	-	-	302 716	279 587	281 472	8%
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	-	-	116 670	140 008	140 629	-17%
EMPRUNTS ÉTRANGERS	-	-	25 230	13 457	21 556	87%
AUTRES EMPRUNTS	-	-	160 816	126 122	119 287	28%
TRÉSORERIE NETTE	-	-	7 091	9 493	10 111	-25%
CAPITAUX PROPRES	-	-	46 392	41 954 (**)	41 872	

(*) Données auditées

(**) LES CAPITAUX PROPRES SANS TENIR COMPTE DU RESULTAT DE LA PERIODE

PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES): TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION-CHARGES FINANCIERES NETTES+PRODUITS DES PLACEMENT

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION : CHARGES DE PERSONNEL+AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION+DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

FAITS SAILLANTS

L'activité de la CIL durant les neuf premiers mois 2013 s'est caractérisée par rapport à la même période de 2012 par :

- Une augmentation des mises en force de 13%
- Une augmentation des engagements de 6%

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS -SNMVT-(1)

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk BP 740-760 - 2014 Mégrine-

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis - SNMVT - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2013.

	Du 01/07/2013 au 30/09/2013 *	Du 01/07/2012 au 30/09/2012	Du 01/01/2013 au 30/09/2013 *	Du 01/01/2012 au 30/09/2012	Au 31/12/2012
CA TTC	125 101	118 855	357 307	328 235	441 365
CA HT	118 919	112 839	340 281	312 863	421 129
Charges du personnel	7 533	6 430	22 365	19 885	26 798
- Ratio Masse salariale / CA HT	6,33%	5,70%	6,57%	6,36%	6,36%
- Effectif	3 144	3 082	3 144	3 082	3 090
Charges financières	810	463	2 246	1 424	1 976
Produits financiers	12	11	3 014	181	2 320
Nombre de points de vente	75	73	75	73	70
Délai Moyen de règlements fournisseurs en J	80		80		90

- Ouverture de Monoprix Béni Khaled le 11/02/2013.
- 5 magasins sont encore fermés suite aux événements du mois de janvier 2011, à savoir : Menzel Bourguiba, Mateur, Menzel temime, Rdaief et Feryena.
- Ouverture le 28/03/2013 de notre premier magasin en Lybie, Monoprix EL MEDRAR. Ce magasin connaît un très grand succès.
- Réouverture du magasin Monoprix Béjà le 25/07/2013.

**Données disponibles à ce jour et non encore validées par les commissaires aux comptes*

1. Le CMF a invité la société à se conformer aux dispositions de l'article 44 bis et à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne en insérant les indicateurs d'activité suivant :

- Coût d'achat des marchandises vendues ;
- Surface totale des points de vente (compte non tenu des dépôts de stocks) ;
- Trésorerie nette ;
- Délai moyen de règlement des fournisseurs.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS SIMPAP

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La Société SIMPAR, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2013.

LIBELLES	3T2013	3T2012	Cumul au 30-09-13	Cumul au 30-09-12	EXERCICE 2012
REVENUS	13 817 529	4 577 558	15 241 522	16 012 204	19 428 590
-VENTES	13 687 740	4 609 749	15 113 610	15 056 169	18 452 126
-Ventes de logements	12 682 020	4 196 466	13 747 720	14 241 854	16 621 854
-Ventes de magasins et bureau	1 005 720	613 283	1 005 720	682 754	1 559 712
-Ventes de terrains lots			369 170	31 560	31 560
-PRODUITS DE PARTICIPATIONS	80 043	38 279	1 067 871	983 359	983 443
-AUTRES	49 746	29 628	59 641	92 606	112 321
VALEUR AJOUTEE BRUTE	5 689 742	2 907 398	6 579 533	6 490 245	8 173 262
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 460 273	2 329 953	5 280 710	5 074 908	5 933 746
STOCKS EN COURS	-25 297 182	2 350 491	13 375 274	33 447 007	41 242 303
STOCKS DE PRODUITS FINIS	22 751 051	-3 401 629	32 882 845	4 435 593	1 581 197
STOCKS DE TERRAINS A BATIR	370 305	5 759 975	19 942 358	17 283 485	17 786 557
REMBOULISSEMENTS FINANCIERS	136 930	-	9 876 710	10 476 559	10 203 818
STRUCTURE DES PLACEMENTS	0	-	5 055 166	2 062 498	2 062 498
-ACTIONS	0	-	0	0	0
-FONDS GERES	0	-	3 055 166	2 883 498	2 883 498
-AUTRES	0	-	2 000 000	-	0
LES PRISES DE PARTICIPATIONS ET LES CESSIONS DE LA PERIODE	-	-	-	1 770 538	1 770 538
-PRISES DE PARTICIPATIONS	-	-	-	2 003 500	2 003 500
-CESSIONS DE PARTICIPATIONS	-	-	-	232 962	232 962
TOTAL DES CREDITS	1 040 287	-	1 555 828	1 545 530	990 501
AVANCES RECUES DES CLIENTS	-1 478 595	-	8 203 188	1 758 047	1 545 371
DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE LA PERIODE RELATIVES AUX TRAVAUX ET ETUDE	3 436 336	-	11 619 652	10 169 073	16 221 070
REVENUS PAR CATEGORIE	-	-	1 136 214	1 168 832	1 168 925
-DIVIDENDES AUTITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES NON COTEES	-	-	92 662	119 724	119 526
-DIVIDENDES AUTITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES COTEES	-	-	875 288	743 626	743 917
-PLUS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES	-	-	-	-	-
-PLUS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES COTES	-	-	-	194 992	194 992
-AUTRES PRODUITS DE PLACEMENTS	-	-	66 243	110 480	110 480
REPRISES SUR PROVISIONS ANTERIEURES	-	-	272 725	8 643	5 024
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES NON COTES	-	-	96	4 943	324
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES COTES	-	-	272 629	4 700	4 700
LES PROVISIONS	-	-	881 369	163 177	352 384
-COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILEES	-	-	-	-	-
-MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES	-	-	-	-	-
-MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES COTES	-	-	-	-	-
-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES NON COTES	-	-	26 870	30 995	34 229
-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES COTES	-	-	654 398	132 182	318 135
PLACEMENTS A COURT TERME	-	-	2 000 000	2 883 498	2 883 498
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	5 675 360	-	1 167 034	-6 100 609	-784 214
TOTAL DES ACTIFS			37 742 536	65 022 678	79 574 200

Les stocks sont évalués suivant la méthode de l'achèvement

Le Chiffre d'Affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés et enregistrés

La société a légèrement dépassé le C.A. réalisée pendant la même période de l'année 2012.

Le total des ventes et des promesses de ventes fermes au 13 OCTOBRE 2013 s'élève à 40,7 M.D soit 135% du C.A. prévisionnel pour l'exercice 2013, estimé à 30 M.D.

Le C.A. réalisé au 13 OCTOBRE 2013 s'élève à 22,2 M.D

Faits saillants ayant marqué l'activité de la SIMPAR au cours du 3^{ème} trimestre 2013:

Obtention du recouvrement au cours du mois de Septembre 2013 de:

Résidence GALAXIE 1^{ère} tranche sur la route de Raoued dont le C.A. prévisionnel est de 21 M.D.

Recouvrement prévu au courant du mois de NOVEMBRE du projet ELVES aux Jardins de Carthage.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE LAND'OR
Siège social : Bir Jedid, 2054 Khélidia Ben Arous

La société LAND'OR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2013.

(Chiffres exprimés en milliers de dinars)

Indicateurs	3ème Trimestre 2013	3ème Trimestre 2012	Variation en %	Au 30 septembre 2013	Au 30 septembre 2012	Variation en %	Année 2012
I-Chiffre d'affaires	22 035	19 158	15%	57 125	43 565	31%	56 343
Chiffre d'affaires local	16 640	14 888	12%	40 786	35 265	16%	45 377
Chiffre d'affaires à l'export	5 395	4 270	26%	16 339	8 300	97%	10 966
II-Production en valeur	19 196	9 173	109%	48 478	27 177	78%	44 319
III - Investissement	822	2 256	-64%	4 194	8 143	-48%	12 128
Investissement corporel & incorporel	822	2 256	-64%	4 194	7 447	-44%	10 523
Investissement financier	0	0		0	696	-100%	1 605
IV- Structure de l'endettement	28 224	18 352	54%	28 224	18 352	54%	23 185
Endettement à Long et Moyen Terme	11 274	6 827	65%	11 274	6 827	65%	8 491
Emprunts à moins d'un an	911	1 001	-9%	911	1 001	-9%	834
Trésorerie	-16 039	-10 524	52%	-16 039	-10 524	52%	-13 860

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2013

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaire global a enregistré, au terme des neuf premiers mois de 2013, une évolution de +31% par rapport à la même période de 2012 confirmant ainsi l'objectif de croissance retenu au niveau du Business-plan :

- **Marché local** : les ventes sur le marché local ont enregistré une croissance de 16% et ce malgré un certain ralentissement au cours du 3^{ème} trimestre. La même période a connu le lancement du nouveau produit phare qui est le CARRE.
- **Marché Export** : malgré un contexte de crise lié à la situation sécuritaire en Libye, les ventes à l'export ont presque doublé par rapport à la même période de l'année 2012, réalisant ainsi une performance exceptionnelle dépassant même nos prévisions initiales.

- Suite -

PRODUCTION

La valeur de la production a évolué de l'ordre de 78% sur les neuf premiers mois de 2013.
Le décalage par rapport au taux de croissance du chiffre d'affaires s'explique par le ralentissement des ventes locales et export enregistré au cours du 3^{ème} trimestre.

INVESTISSEMENT

Durant les neuf premiers mois de 2013, la société a réalisé des investissements de l'ordre de 4,2 millions de dinars répartis comme suit :

➤ Immobilisations corporelles	3 574
➤ Immobilisations incorporelles	620

ENDETTEMENT

La structure de l'endettement a subi le poids de la variation de BFR et de l'investissement réalisé durant la période:

Libellé	Montant
Investissement corporel et incorporel	4 194
Financement de Cycle d'exploitation (1)	11 933
TOTAL	19 152

(1) L'augmentation de ce poste se détaille comme suit :

✓ Stocks	+1 976
✓ Clients	+10 393
✓ Fournisseurs	-436

L'augmentation des stocks est due notamment au ralentissement des ventes export durant le troisième trimestre.

Pour les clients, c'est notamment dû à l'accroissement des ventes export et plus précisément l'encours de Land'Or Maroc.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Tunisie Profilés Aluminium -TPR-

Siège social : Rue des usines Z.I sidi Rézig- Mégrine 2033 Tunisie

La Société Tunisie Profilés Aluminium -TPR - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2013 :

Indicateurs	3 ^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2013	3 ^{ème} trimestre de l'exercice comptable 2012	Variation en %	Cumul au 30/09/2013	Cumul au 30/09/2012	Variation en %	Exercice comptable 2012
I- Chiffres d'affaires (en DT)	20 142 376	19 573 377	3%	68 789 778	61 224 624	12%	81 867 294
- Chiffre d'affaires local	14 869 190	14 651 695	1%	52 395 191	45 840 152	14%	60 572 898
- Chiffre d'affaires à l'export	5 273 186	4 921 682	7%	16 394 587	15 384 472	7%	21 294 396
- Autres revenus	19 001		100%	175 209	166 057	6%	243 076
Total des Revenus	20 161 377	19 573 377	3%	68 964 987	61 390 681	12%	82 110 370
- Production en Valeur (en DT)	18 700 198	17 926 575	4%	68 244 669	58 203 360	17%	80 140 189
III - Investissement (en DT)	554 165	2 042 267	-73%	1 862 286	5 773 485	-68%	6 684 607
- Investissement Corporel et Incorporel	554 165	214 137	159%	862 386	1 445 041	-40%	2 061 163
- Investissement Financier	-	1 828 130	-100%	999 900	4 328 444	-77%	4 623 444
- Placements (Fonds Géré)	-	-		-	-	-	-
IV- Structure de l'endettement (en DT)	-	-		9 900 000	10 300 000	-4%	12 592 264
- Endettement à Long et Moyen Terme	-	-					
- Endettement net à court terme	-	-		9 900 000	10 300 000	-4%	12 592 264
V-Placements en billets de trésorerie & bons de trésor (en DT)	-	-		31 100 000	30 350 000	2%	30 550 000

FAITS SAILLANTS AU 30/09/2013

Commentaires :

- Le chiffre d'affaires global a progressé au 30/09/2013 de **(+12%)** par rapport au 3^{ème} trimestre 2012.
- Les chiffres d'affaires Local et Export ont respectivement progressé au 30/09/2013 de **(+14%)** et **(+7%)** par rapport au 3^{ème} trimestre 2012.
- La production en valeur s'est accrue au 30/09/2013 de **(+17%)** par rapport au 3^{ème} trimestre 2012.
- Les investissements corporels, incorporels et financiers réalisés au 30/09/2013 se sont élevés au 30/09/2013 à 1 862 286 DT contre 5 773 485 DT au 30/09/2012.

- Suite -

- L'endettement net à court terme s'est élevé au 30/09/2013 à 9 900 000DT et a servi à au financement des stocks, il a enregistré une baisse de **(-4%)** par rapport au 30/09/2012

- La valeur des placements a atteint 31 100 000DT au 30/09/2013 soit une hausse de **(+2%)** par rapport au 30/09/2012.

Avancement des travaux de la filiale Algérienne " PROFAL MAGHREB" :

Le projet de réalisation de la filiale PROFAL MAGHREB en ALGERIE a atteint le taux d'avancement suivant :

*** Constructions : 100% dont :**

- Structure Métallique : 100%
- Bloc administratif 100%
- Toiture : 100%
- Autres Génie Civil machines : 100%

*** Unité PRESSE : 100% (Essai prévu fin octobre 2013)**

*** Unité Laquage : 100% (Essai prévu fin octobre 2013)**

*** Unité Fonderie 80%**

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE MAGASIN GENERAL

Siège social : 24, avenue de France-Tunis-

La Société Magasin Général -SMG- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2013.

Indicateurs d'activité	3 ^{ème} Trimestre 2013*	3 ^{ème} Trimestre 2012	Au 30/09/2013*	Au 30/09/2012	Au 31/12/2012
CA TTC	162 756	146 931	423 571	377 665	508 754
CA HT	154 236	138 273	402 667	357 102	480 956
Charge du personnel	10 378	9 645	30 273	26 820	37 084
Nombre des points de vente		66	72	66	66
Délai règlements fournisseurs en J			90 J	90 J	90j

* Selon les données comptables disponibles

Commentaires :

1. Le chiffre d'affaires HT du 3^{ème} trimestre 2013 a enregistré une évolution d'environ 11,5 % par rapport à celui enregistré à la même période de l'exercice précédent.
2. Nous avons enregistré l'ouverture de deux nouveaux points de vente au cours du 3^{ème} trimestre 2013, à savoir les unités « BATAM INTILEKA » et « SMG MEDINA JADIDA ».
3. Les charges du personnel du 3^{ème} trimestre 2013 ont enregistré une augmentation de 7,6 % par rapport à celles constatées au cours du 3^{ème} trimestre de l'année précédente.
4. Le nombre de point de vente a passé de 66 unités à la fin de l'exercice 2012 vers 72 unités à la fin du 3^{ème} trimestre 2013, et ce suite à l'ouverture des 6 points de vente à savoir : SMG mourouj 6 ; SMG Batam Beja ; SMG Batam Monastir ; SMG Batam Gafsa ; SMG Medina Jadida et SMG Batam Intileka.
5. Deux magasins sont encore fermés suite aux évènements du mois de Janvier 2011, à savoir SMG Metlaoui et SMG Djerissa.

(1) Le CMF a invité la société à se conformer aux dispositions de l'article 44 bis et à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne en insérant les indicateurs d'activité suivant :

- Coût d'achat des marchandises vendues (hors taxes) ;
- Charges financières ;
- Produits financiers ;
- Trésorerie nette ;
- Surface totale des points de vente en m2

Effectif moyen

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ENNAKL
AUTOMOBILES**

Siège Social : Zone Industrielle La Charguia II –BP 129 -1080 Tunis-

La Société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2013.

(En DT)

Désignation	3 ^{ème} Trimestre 2013	3 ^{ème} Trimestre 2012	Au 30/09/2013 (**)	Au 30/09/2012 (**)	Au 31/12/2012 (*)
Total des revenus (Hors taxes)	63 843 875	67 954 465	189 476 070	182 208 814	248 165 970
Coût d'achat des marchandises vendues	55 138 298	59 274 950	166 450 149	159 927 239	220 506 410
Charges financières	23 469	14 905	127 018	41 594	75 360
Produits financiers	717 375	3 382 740	6 615 782	4 941 180	6 916 790
Solde de la trésorerie nette fin de période	-	-	48 024 540	76 361 143	64 552 040
Délai moyen de règlement des fournisseurs (***)	-	-	126	166	151
Nombre d'agences officielles	-	-	22	21	2
Masse salariale	3 055 417	2 607 836	9 412 127	7 233 040	10 031 770
Effectif fin de période			353	329	340

Faits saillants :

- Le chiffre d'affaires au 30/09/2013 a atteint 189,476 MD contre 182,209 MD au 30/09/2012, soit une augmentation de 3,99%.
- La trésorerie nette de la société s'est élevée à 48,024 MD au 30/09/2013 contre un montant de 76,361 MD au 30/09/2012 soit une régression de 37.11% justifiée essentiellement par l'augmentation des règlements fournisseurs étrangers au cours du mois d'août et de septembre.
- La baisse significative du délai moyen de règlement des fournisseurs, par rapport au deuxième trimestre 2013, est justifiée par le paiement anticipé, au courant de ce trimestre, de quelques échéances fournisseurs étrangers pour pouvoir bénéficier d'un cours de change plus favorable.
- L'augmentation de la masse salariale par rapport à la même période de l'année dernière est justifiée par :
 - L'impact de l'augmentation salariale et les promotions de grade accordé au profit d'un certain nombre du personnel courant les mois d'octobre et novembre 2012
 - L'impact de l'augmentation légale des salaires effectués le mois de mai 2013 avec un effet rétroactif.
 - Les soldes de tout compte accordés courant le mois d'Aout.

(*) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable définitive**.(**) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable provisoire**.

(***) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS.

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

Siege social ; Boulevard de la terre Centre Urbain Nord 1080 Tunis.

La société de Fabrication des Boissons de Tunisie publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{EME} trimestre 2013.

	3° T 2013	3° T 2012	DU 01/01 AU 30/09/13	DU 01/01 AU 30/09/12	EXERCICE 2012*
CHIFFRES D'AFFAIRES :					
BOISSONS GAZEUSES LOCALES	45 993 642 918	43 392 167 086	112 438 124 441	102 348 357 890	133 737 719 592
BOISSONS GAZEUSES A L' EXPORT	10 089 517 934	8 695 676 243	27 732 533 149	21 051 418 294	30 813 280 222
BIERE LOCALE	19 880 494 005	19 603 259 410	68 198 692 480	65 426 174 746	90 851 917 461
BIERE A L' EXPORT	977 654 042	244 998 200	3 512 885 268	1 889 668 062	2 422 320 032
AUTRES	7 789 822 670	10 586 968 708	27 665 429 131	23 417 327 201	34 366 956 008
	84 731 131 569	82 523 069 647	239 547 664 469	214 132 946 193	292 192 193 315
VENTES :(EN HL)					
BOISSONS GAZEUSES	782 733	818 876	1 936 805	1 897 423	2 499 140
BIERE	349 486	364 703	1 189 411	1 179 391	1 627 478
PRODUCTIONS :(EN HL)					
BOISSONS GAZEUSES	649 234	658 592	1 572 591	1 526 951	2 050 683
BIERE	335 096	364 973	1 164 342	1 186 743	1 647 776
INVESTISSEMENTS :					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	60 100 000		849 875 000	168 090 717	175 365 717
TERRAINS			101 675 266		1 589 992 593
GENIE CIVIL	431 988 037	91 579 962	2 182 864 108	726 690 093	-4 557 040 620
MATERIEL	2 481 178 882	2 770 632 126	4 832 796 008	16 857 245 746	24 268 742 247
EMBALLAGES	1 359 498 373	972 804 616	4 467 104 732	4 467 853 767	7 166 260 682
	4 332 765 292	3 835 016 704	12 434 315 114	22 219 880 323	28 643 320 619
ENDETTIEMENTS :					
CREDITS BANCAIRES A LONG TERME	7 029 074 315	10 723 926 282	7 029 074 315	10 723 926 282	7 029 074 315
CREDITS BANCAIRES A COURT TERME	1 176 112 306	1 341 085 820	1 176 112 306	1 341 085 820	3 697 257 206
SOLDE COMPTABLE BANCAIRE	-1 986 782 544	3 513 072 874	-1 986 782 544	3 513 072 874	5 484 253 941

* Ces chiffres ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 17/05/2013

- Suite -

1) BASES RETENUES :

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs financiers du troisième trimestre 2013 sont issues de notre comptabilité.

2) CHIFFRES D'AFFAIRES :

- Le chiffre d'affaires(HT) local des boissons gazeuses a augmenté de 2 601 476 Dinars. Cette évolution est due essentiellement au réajustement des prix.
- Le chiffre d'affaires des boissons gazeuses à l'export a sensiblement augmenté de 16.03% passant de 8 695 676 Dinars à 10 089 518 Dinars.
- Le chiffre d'affaires de la bière locale(HT) est passé de 19 603 259 Dinars à 19 880 494 Dinars soit une légère augmentation de 277 235 Dinars(HT).
- L'augmentation du chiffre d'affaires de la bière sans alcool est de 732 656 Dinars.

3) VENTES EN VOLUME (HL) :

- Le volume des ventes des boissons gazeuses a diminué de 4.41%.
- Les quantités de bière vendues ont régressé de 4.17%,

4) PRODUCTIONS(HL) :

- La production des boissons gazeuses a diminué de 1.42%.
- La production de la bière a régressé de 8.19%.

5) LES INVESTISSEMENTS :

Les investissements de la période sont composés essentiellement des nouvelles extensions dans les usines de la société, de l'achat de matériel de bière, de boissons gazeuses et d'emballages à consigner (casiers et bouteilles)

6) ENDETTEMENTS :

- Les crédits bancaires à moyen terme ont été contractés fin 2009 pour financer les investissements y compris le siège.
- Les crédits bancaires à court terme représentent les échéances en principal restant à payer au cours de l'année 2013.
- Les soldes comptables bancaires sont composés des soldes au 31/12/2012 et des montants de recouvrement des créances clients et des dividendes de l'exercice 2012 relatifs aux participations déduction faite des paiements des impôts, des souscriptions d'actions, des salaires et des fournisseurs.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège Social : Rue de la Fonte Z.I Ben Arous – 2013 Ben Arous

La société L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous ses indicateurs d'activité du **3^{ème} Trimestre 2013**:

Indicateurs clés: ⁽¹⁾

	Libelle	Performances du 3 ^{ème} Trimestre		Cumul Période du 01/01 au 30/09		Variation Période		ANNEE 2012
		2013	2012	2013	2012	En valeur	En %	
	(<i>'000</i>) dinars							
1	Chiffre d'affaires	10 981	17 422	37 919	46 091	-8 172	-17.7%	68 121
	<i>Chiffre d'affaires Local</i>	5 301	7 247	17 255	18 107	-851	-4.7%	26 404
	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	5 680	10 175	20 663	27 985	-7 321	-26.2%	41 716
2	Volume de Production (Equivalent Batterie standard)	196 058	302 420	757 266	877 912	-120 645	-13.7%	1 262 436
3	Investissements	1 379	126	5 311	8 621	-3 310	-38.4%	10 036
	<i>Investissements corporels et incorporels</i>	1 379	126	5 221	7 581	-2 360	-31.1%	8 996
	<i>Investissements financiers</i>	0	0	90	1 040	-950	-91.3%	1 040
4	Structure d'endettement	2 380	1 942	50 125	34 792	15 332	44.1%	37 593
	<i>Endettement à long et moyen terme</i>	-495 ⁽²⁾	-303 ⁽²⁾	18 125	13 238	4 886	36.9%	12 127
	<i>Crédits de gestion</i>	2 875 ⁽²⁾	2 245 ⁽²⁾	32 000	21 554	10 446	48.5%	25 467

⁽¹⁾ Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité matières, les relevés bancaires etc... Ces informations restent quand même provisoires.

⁽²⁾ Solde des encaissements et des règlements des crédits.

Commentaires:

- Sur le marché local, notre chiffre d'affaires pour la période (9 mois-2013) a diminué de 4.7% par rapport à la même période de l'année 2012 passant de 18.1 à 17.3 millions de dinars.

Nous rappelons que l'activité Batterie industrielle a été totalement cédée à notre joint-venture Enersys-Assad et ses filiales nouvellement créées en 2012, tant sur le marché export que sur le marché local et ce à partir du 1^{er} juillet 2012.

Ainsi, le chiffre d'affaires de la période comportait les ventes de l'activité batterie industrielle et en éliminant ces ventes, on aura réalisé presque le même chiffre d'affaires batterie de démarrage que l'année dernière, malgré les perturbations sociales.

- Pour l'export et dans un contexte encore caractérisé par une conjoncture difficile sur les marchés européens, notre chiffre d'affaires export a diminué de 26.2% entre les deux périodes passant de 28 à 20.7 millions de dinars. Pour le 4^{ème} trimestre et sur la base des intentions de commande de nos clients, nous prévoyons une bonne reprise des ventes à l'export qui nous permettra d'atténuer l'écart par rapport à l'année dernière.
- La production de la période 2013 a diminué de 13.7% par rapport à la même période de 2012.
- Les investissements de la période ont été de l'ordre de 5.3 millions de dinars.
- Pour les crédits à long terme, l'augmentation est due au nouveau CMT contracté au mois de juin et ce pour financer les investissements prévus en 2013. Concernant les crédits de gestion, cette augmentation est provisoire et elle provient essentiellement des achats nécessaires pour la constitution d'un stock de réserve pour préparer la haute saison.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCES STAR

Siège social : Square avenue de Paris -1025 TUNIS-

La société STAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2013.

Unité : 1000 dinars					
<i>Primes Emises Nettes d'Annulations et de Ristournes /Exercice En cours de coassurances et de Taxes</i>					
Branches	3ème Trimestre 2013	3ème Trimestre 2012	AU 30/09/2013	AU 30/09/2012	Année 2012
Automobile	28 447	25 853	104 452	94 657	119 307
Incendie et Risques Divers	2 541	3 200	27 946	24 448	26 592
Transport	2 738	3 733	8 070	9 915	17 023
Autres Branches	17 621	14 548	54 168	47 154	63 908
Total Non Vie	51 346	47 334	194 636	176 174	226 830
Vie	2 213	2 201	7 315	7 990	9 693
Total Général	53 559	49 535	201 951	184 164	236 523

PRIMES CEDEES

Branches	3ème Trimestre 2013	3ème Trimestre 2012	AU 30/09/2013	AU 30/09/2012	Année 2012
Automobile	650	620	2 248	2 022	3 767
Incendie et Risques Divers	1 256	2 189	17 579	14 004	14 723
Transport	1 624	1 669	5 076	5 168	11 957
Autres Branches	0	0	74	50	134
Total Non Vie	3 530	4 468	24 977	21 244	30 581
Vie	2	0	32	21	57
Total Général	3 532	4 468	25 009	21 265	30 638

Commissions Echues

Branches	3ème Trimestre 2013	3ème Trimestre 2012	AU 30/09/2013	AU 30/09/2012	Année 2012
Automobile	2 340	2 525	7 935	6 856	9 070
Incendie et Risques Divers	249	345	1 475	1 604	1 830
Transport	42	67	148	233	270
Autres Branches	369	324	1 132	1 051	1 440
Total Non Vie	3 001	3 261	10 690	9 744	12 610
Vie	648	631	1 995	2 277	2 667
Total Général	3 648	3 892	12 685	12 021	15 278

SINISTRES REGLES

Branches	3ème Trimestre 2013	3ème Trimestre 2012	AU 30/09/2013	AU 30/09/2012	Année 2012
Automobile	21 522	13 193	66 844	55 222	72 256
Incendie et Risques Divers	3 845	1 207	16 449	4 946	7 583
Transport	419	617	5 486	1 270	2 107
Autres Branches	14 356	11 706	46 694	41 359	57 313
Total Non Vie	40 142	26 723	135 477	102 797	139 259
Vie	485	258	1 598	1 471	1 975
Total Général	40 627	26 981	137 075	104 268	141 234

SINISTRES DECLARES (NOMBRE)

Branches	3ème Trimestre 2013	3ème Trimestre 2012	AU 30/09/2013	AU 30/09/2012	Année 2012
Automobile	12 053	9 761	36 033	33 106	(*) 45289
Incendie et Risques Divers	617	549	1 935	1 676	2 417
Transport	64	50	(*) 136	157	204
Autres Branches*	121 982	125 554	469 288	440 315	603 813
Total Non Vie	134 716	135 914	507 392	475 254	651 723
Vie	69	51	275	235	336
Total Général	134 785	135 965	507 667	475 489	652 059

*DONT BULLETINS DE SOINS (GROUPE MALADIE) : 467.218 au 30/09/2013 contre 438.204 au 30/09/2012

(*) Le nombre des déclarations a été rectifié au courant du troisième trimestre 2013,

PRODUITS FINANCIERS ECHUS*

Branches	3ème Trimestre 2013	3ème Trimestre 2012	AU 30/09/2013	AU 30/09/2012	Année 2012
TOTAL	5 468	8 146	28 249	25 081	32 616

* Les revenus échus et non encore encaissés à court terme sont inclus dans le cumul à la fin de la période

* Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (Sinistres Régles , Sinistres déclarés, Primes Cédées , Commissions) et Revenus Financiers.

- Suite -

LES FAITS SAILLANTS DE L'ACTIVITE

DE LA SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCE ET DE REASSURANCES

A FIN SEPTEMBRE 2013

La stratégie commerciale adoptée par la société continue de conforter ses acquis et sa position sur le marché avec la réalisation au terme des trois premiers trimestres de l'année 2013 d'un accroissement de 9,66% du total des primes nettes qui atteignent 202 MD.

Au niveau des prestations rendues, la STAR enregistre un total de 137 MD au 30/09/2013 contre 104,2 MD en 2012. Les trois premiers trimestres 2013 enregistrent le maintien d'une cadence des règlements accélérée ainsi que la liquidation de divers dossiers importants.

La gestion des actifs financiers dégage par ailleurs une augmentation des revenus de 12,6% au terme des neufs premiers mois de l'exercice en cours.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS

SOCIÉTÉ : EL WIFACK LEASING

Siège Social: Avenue Habib Bourguiba 4100-Medenine

La société El Wifack Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activité réalisés au 3ème trimestre 2013.

Répartition des Approbations par secteur et par type: (Unité en MO)

	3 eme Trim 2013		3 eme Trim 2012		Au 30/09/2013		Au 30/09/2012		Exercice 2012	
	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob
Agriculture	5 253	0	5 570	400	15 240		18 132	400	21 422	400
Industrie	5 702	522	5 239		15 310	822	15 836		22 571	
Batiments et Travaux Publics	5 784	0	3 982		15 246		13 642		18 862	
Tourisme	3 411	0	1 444		12 203		11 938		16 319	540
Service et Commerce	25 308	2 688	17 401	530	45 402	4 759	59 206	530	71 117	930
Total	41 453	3 211	33 636	930	101 801	5 581	118 746	930	150 280	1870
Total Général	44 664		34 566		107 382		119 676		152 150	

Répartition des Mises en Forces par secteur et par type:

	3 eme Trim 2013		3 eme Trim 2012		Au 30/09/2013		Au 30/09/2012		Exercice 2012	
	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob
Agriculture	3 750	0	4 298		9 530		14 755		18 135	
Industrie	5 086	0	3 171		9 822	300	9 483		10 632	
Batiments et Travaux Publics	6 185	0	3 715		14 859		12 411		15 771	
Tourisme	3 295	0	2 857		10 313		8 973		12 868	540
Service et commerce	6 438	2 460	17 162	400	35 396	4 509	47 252	400	52 515	930
Total	24 755	2 460	31 198	400	80 420	4 809	92 910	400	117 985	1470
Total Général	27 215		31 598		84 729		93 310		119 455	

	3 Tr 2013	3 Tr 2012	Au 30/09/2013	Au 30/09/2012	Au 31/12/2012
Total des engagements en cours			104 514	136 551	192 124
Total des engagements classés			15 467	9 115	8 786
Trésorerie nette			1 936	2 338	2 462
Ressources d'emprunt			146 660	140 453	146 102
Capitaux propres			38 436	23 140	23 150
Revenus Bruts de Leasing	28 440	26 003	80 970	73 483	101 008
Revenus Nets de Leasing	4 439	4 161	13 533	12 946	16 061
Produits Nets de Leasing	2 672	2 582	7 564	6 955	10 028
Total des Charges d'expl(hors prov)	870	1 027	2 613	2 413	3 466

Total des engagements en cours : Encours financiers des contrats de leasing + impayés

Encours financiers : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

Les capitaux propres sont déterminés sans tenir compte des résultats de la période

Les ressources d'emprunt représentent la part non échue des emprunts obtenus.

Produits Nets de Leasing : Revenus Nets de Leasing - Charges Financières + Produits de placement

Facts saillants:

Le troisième trimestre de l'exercice 2013 a été marqué par:

* Une diminution des mises en force de 9% par rapport à la même période de l'année 2012.

* Un accroissement de 14,7% des revenus nets de leasing par rapport à la même période de l'année 2012.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS –BTE

Siège Social : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis

La BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs 3^{ème} trimestre 2013.

INDICATEURS D'ACTIVITE 3ème TRIMESTRE 2013	3ème trimestre 2013**	3ème trimestre 2012*	au 30/09/2013**	au 30/09/2012*	VARIATION SEPT 2013/2012		au 31/12/2012
					Montant	%	
Produits d'exploitation bancaire	11 135	10 569	33 765	30 242	3 523	11,6%	42 267
Intérêts (1)	8 705	7 917	25 490	23 394	2 096	9,0%	32 466
Commissions en produits (2)	2 281	1 578	6 223	5 003	1 220	24,4%	6 819
Gains nets sur opérations de change	149	584	1 540	1 134	406	35,8%	2 261
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	0	490	512	711	-199	-28,0%	721
Charges d'exploitation bancaire	4 776	4 658	14 264	12 703	1 561	12,3%	17 237
Intérêts encourus	4 771	4 652	14 083	12 508	1 575	12,6%	16 890
Commissions encourues	5	6	181	195	-14	-7,2%	347
Produit Net Bancaire	6 359	5 911	19 501	17 539	1 962	11,2%	25 030
Autres Produits d'exploitation	9	5	900	21	879	4185,7%	275
Charges opératoires :	3 526	3 273	11 332	9 571	1 761	18,4%	14 404
Frais de personnel	2 836	2 452	8 838	7 192	1 646	22,9%	10 510
Charges générales	690	821	2 494	2 379	115	4,8%	3 894
Structure du portefeuille			65 698	53 878	11 820	21,9%	61 738
Portefeuille titre commercial			18 759	9 424	9 335	99,1%	11 055
Portefeuille titre d'investissement			46 939	44 454	2 485	5,6%	50 683
Encours nets de crédits (3)			568 340	532 273	36 067	6,8%	544 034
Encours CT aux entreprises			121 032	91 975	29 057	31,6%	95 957
Encours MLT aux entreprises			274 480	295 783	-21 303	-7,2%	303 325
Encours MLT aux particuliers			102 318	80 522	21 796	27,1%	86 056
Leasing			30 359	21 173	9 186	43,4%	23 965
Découverts en compte			40 151	42 820	-2 669	-6,2%	34 731
Encours des dépôts			375 358	288 012	87 346	30,3%	342 045
Dépôts à vue			181 018	150 257	30 761	20,5%	166 906
Dépôts d'épargne			30 655	24 449	6 206	25,4%	30 203
Dépôts à terme			135 841	95 044	40 797	42,9%	128 191
Autres produits financiers			27 844	18 262	9 582	52,5%	16 745
Emprunts et ressources spéciales			147 024	162 770	-15 746	-9,7%	164 379
Encours lignes de crédits			28 470	34 301	-5 831	-17,0%	33 933
Frais financiers sur lignes de crédits			698	767	-69	-9,0%	1 090
Encours emprunts obligataires			115 750	126 000	-10 250	-8,1%	126 000
Frais financiers sur emprunts obligataires			2 106	1 702	404	23,7%	3 356
Capitaux propres			147 724	147 021	703	0,5%	145 257

* Données corrigées

** Données provisoires

(1) : Les commissions ayant le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "intérêts".

(2) : Les commissions n'ayant pas le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "commissions en produits".

(3) : Les encours nets de crédit ne comprennent pas les comptes rattachés aux crédits.

- Suite -

BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES POUR L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES

Les présents indicateurs sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par les circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires N° 99-04 et N° 2001-12.

1.1 Comptabilisation des prêts M.L.T, CT, des biens donnés en leasing et les revenus y afférents

- Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post-comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés (au sens de la circulaire BCT N° 91-24), parmi les actifs courants ou parmi les actifs nécessitant un suivi particulier, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Toutefois, les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains, les actifs préoccupants ou parmi les actifs compromis, sont inscrits en actif soustractif sous le poste " agios réservés ". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

- Les crédits CT sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

-Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

1.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

- Suite -

1.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués. Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

1.4- OPERATIONS EN DEVICES

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

PRINCIPALES EVOLUTIONS AU COURS DU TROISIEME TRIMESTRE 2013

L'activité de la BTE a été marquée au cours du troisième trimestre 2013 par une hausse de 11,6% des produits d'exploitation bancaire par rapport au troisième trimestre 2012 du fait essentiellement de la hausse des gains nets sur opérations de change et des commissions. Parallèlement, les charges d'exploitation bancaire ont subi une hausse de 12,3% au cours de la même période.

Le Produit net bancaire a enregistré au cours du troisième trimestre 2013 une augmentation de 11,2% (+1 962 mille dinars) par rapport à la même période de 2012.

Le portefeuille titres a enregistré une évolution de 21,9% (+11.820 mille dinars) résultant des investissements réalisés principalement dans les titres de placement.

L'encours des crédits a enregistré au cours du troisième trimestre 2013 un accroissement de 6,8% (+36 067 mille dinars) résultant essentiellement de l'accroissement des crédits CT aux entreprises (+29 057 mille dinars), des crédits MLT aux particuliers (+21 796 mille dinars), des crédits leasing (+9 186 mille dinars).

Les dépôts de la clientèle ont enregistré au cours de la même période 2013 un accroissement de 30,3% (+87 346 mille dinars) par rapport à la même période de 2012 résultant essentiellement par l'accroissement remarquable des dépôts à terme (+42,9%), soit +40 797 mille dinars, des dépôts à vue (+20,5%), soit +30 761 mille dinars et des comptes d'épargne qui ont augmenté de +25,4%, soit +6 206 mille dinars.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Adv e-Technologies- AeTECH

Siège social : 29, Rue des Entrepreneurs Chargaia II, Zone Industrielle Ariana Aéroport

La société AeTECH publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2013.

(en Dinars)	3T/2013	3T/2012	Var	AU 30/09/2013	AU 30/09/2012	Var	31/12/12
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 487 109	2 045 051	22%	6 590 680	5 571 323	18%	8 562 909
CA DISTRIBUTION	1 690 375	1 590 920	6%	4 833 042	3 961 803	22%	5 357 143
CA SOLUTIONS	774 709	454 131	71%	1 731 087	1 609 520	8%	3 193 753
CA BUSINESS INTELLIGENCE	22 025			26 551			
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION							12 013
PRODUITS FINANCIERS	15 813	3 126	406%	21 055	14 748	43%	14 889
CHARGES FINANCIERES	27 095	80 882	-67%	120 794	134 740	-10%	255 768
CHARGES D'EXPLOITATION HORS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 365 102	1 804 497	31%	6 372 885	5 249 887	21%	7 807 148
DONT CHARGES DE PERSONNEL	416 278	425 313	-2%	1 293 679	1 233 733	5%	1 695 963
DONT AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	361 719	248 897	45%	988 877	739 013	34%	1 112 529
EBITDA	122 007	240 554	-49%	217 795	321 436	-32%	755 761
Marge d'EBITBA	4,9%	11,8%		3,3%	5,8%		8,8%

Les indicateurs ont été élaborés à partir de la Comptabilité Générale.

Les chiffres au 31/12/2012 ont été audités.

A la date du 30 Septembre 2013 la société AeTECH a réalisé un chiffre d'affaires de 6591 mDT contre 5571 mDT pour la même période en 2012 soit 18% d'augmentation.

Cette hausse s'explique notamment par la hausse du Chiffre d'Affaires de l'activité Distribution.

Par ailleurs le chiffre d'affaires réalisé au 30/09/2013 a atteint 70% du chiffre d'affaires prévisionnel présenté lors de la dernière communication financière.

Les charges financières ont diminué de 10% tandis que les produits financiers ont augmenté de 43%.

Les charges d'exploitation au 30/09/2013 ont augmenté de 21%. Cette augmentation est due à l'augmentation des frais de formation du personnel aux dépenses liées au lancement de l'activité Business Intelligence ainsi qu'aux frais de prospection de marchés à l'étranger.

La marge d'EBITDA passe de 5,8% à 3,3% en raison d'encours clients non encore facturés au 30/09/2013.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE
-SOMOCER**

Siège social : Menzel Hayet 5033- Monastir.

La Société Moderne de Céramique- SOMOCER, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2013.

Libellé	3 ème Trimestre			Cumul du 01-01 au 30-09			Cumul au 31/12/2012 *
En millions de dinars	3T 2013	3 T 2012	Variation 2013/2012	2013	2012	Variation 2013/2012	
1- Chiffre d'Affaires	15,830	15,345	3,16%	53,587	50,860	5,36%	67,747
CA Local	12,901	11,501	12,18%	44,917	40,723	10,30%	54,298
CA Export	2,929	3,844	-23,81%	8,670	10,137	-14,48%	13,449
2- Production	17,553	14,709	19,33%	56,088	45,999	21,93%	62,872
3- Investissements	1,131	0,499	126,59%	5,633	3,598	56,55%	12,115
4- Engagements bancaires				64,392	53,216	21,0%	53,228
Dettes à Moyen et long terme				16,130	10,219	57,8%	9,827
Dettes à court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires, engagements par signature)				48,261	42,997	12,2%	43,401

* Les chiffres au 31 décembre 2012 sont certifiés

Faits saillants du troisième trimestre 2013

- **Le Chiffre d'Affaires Total au 30 septembre 2013** s'établit à 53,587 millions TND, enregistrant ainsi une augmentation de 5,36 % par rapport à la même période de l'année 2012, arrêté à 50,860 millions TND.
- **Le Chiffre d'Affaires Local** est passé de 40,723 millions TND au 30 septembre 2012 à 44,917 millions TND pour la même période en 2013, soit une hausse de (+10,30 %).
- **Le Chiffre d'Affaires Export au 30 septembre 2013** a baissé de (-14,48 %) passant de 10,137 millions TND au 30 septembre 2012 à 8,670 millions TND pour la même période en 2013.
- **La production** a enregistré au 30 septembre 2013 une hausse de 21,93 % par rapport à la même période de l'année 2012.
- **Les investissements** au 30 septembre 2013 totalisent 5,633 millions de dinars, ils concernent essentiellement le projet d'extension de SOMOCER. Les investissements réalisés en 2012 s'établissent à 12,115 millions de dinars.
- **Les engagements bancaires** au 30 septembre 2013 totalisent 64,392 millions de TND contre un total de 63,951 millions de TND au 30 juin 2013 affichant ainsi une hausse de 0,7%.

- Suite -

- Les dettes à long et moyens termes représentent (25,1%) du total engagement au 30 septembre 2013.
- Une évolution de 57,8% des crédits à moyen terme à la date du 30-09-2013 par rapport à la même période de l'exercice précédent suite à la mise en place des CMT relatifs au projet d'extension de SOMOCER.

Ceci étant, il y a lieu de préciser que la répartition des engagements bancaires ainsi que leurs évolutions par rapport au 30 juin 2013 se représentent comme suit :

(En dinars)

Désignation	30-06-2013	30-09-2013	Evolution (%)
Engagements par signature	16 529 122	12 839 687	-22,3%
Escompte commercial et avances sur factures	14 048 846	12 377 452	-11,9%
Crédits à Moyen Terme	15 050 317	16 130 908	7,2%
Crédits de trésorerie	18 323 579	23 044 581	25,8%
Total	63 951 864	64 392 628	0,7%

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société de Production Agricole Teboulba "SOPAT"

Siège social : Zone Industrielle, BP 19, Teboulba

La société de Production Agricole Teboulba « SOPAT » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2013.

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2013

Indicateurs	3 ^{ème} Trimestre			Cumul au 30/09			Exercice 2012
	2013	2012	Var en %	2013	2012	Var en %	
• Production Viandes et dérivés (en tonne)	2 094	2 172	-4%	6 897	7 205	-4%	9 318
• Production Aliments composés (en tonne)	7 049	8 280	-15%	25 011	26 807	-7%	34 917
Total Production (en tonne)	9 143	10 452	-12,5%	31 908	34 012	-6%	44 235
• CA viandes local (en KDT)	10 488	10 953	-4%	32 948	34 591	-5%	45 407
• CA viandes export (en KDT)	0	0	0%	381	234	63%	234
• CA Aliments composés et poussins (en KDT)	3 599	3 795	-5%	11 851	10 870	9%	15 467
Chiffre d'affaires (en KDT)	14 087	14 748	-4,4%	45 179	45 695	-1,13%	61 108
Investissements (en KDT)	-	300	-100%	700	1 480	-53%	1 685
Endettement LMT (en KDT)	-	-	-	3 343	5 041	-34%	4 779
Crédit de gestion (en KDT)	-	-	-	10 787	10 431	3%	9 300

L'analyse des indicateurs d'activité trimestriels de la société SOPAT se présente comme suit :

PRODUCTION

- La production de viandes a enregistré une baisse de 4%, par rapport au troisième trimestre 2012,
- La production d'aliments composés et poussins a enregistré une baisse de 15% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

CHIFFRE D'AFFAIRES

- Le chiffre d'affaires a connu une légère baisse de 4% par rapport au troisième trimestre 2012
- Le chiffre d'affaires de l'activité viande a enregistré de même une baisse de 4% et le chiffre d'affaire de l'activité aliment a enregistré une baisse de 5% par rapport à la même période.

ENDETTEMENT

- L'endettement à LMT de la SOPAT a baissé de 34% par rapport au troisième trimestre 2012.
- Les crédits de gestion bancaires ont connu une hausse de 3% par rapport au 30/09/2012 en s'établissant à 10 787 KDT, contre 10 431 KDT.

PERSPECTIVES

- Augmentation de la production et surmonter les difficultés saisonnières.

A V I S

COURBE DES TAUX DU 21 OCTOBRE 2013

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,786%		
TN0008002792	BTC 52 SEMAINES 22/10/2013		4,786%	
TN0008002800	BTC 52 SEMAINES 26/11/2013		4,795%	
TN0008002826	BTC 52 SEMAINES 28/01/2014		4,811%	
TN0008002834	BTC 52 SEMAINES 25/03/2014		4,825%	
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,830%	1 011,919
TN0008002859	BTC 52 SEMAINES 20/05/2014		4,839%	
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,852%	1 022,932
TN0008002875	BTC 52 SEMAINES 05/08/2014		4,859%	
TN0008002883	BTC 52 SEMAINES 02/09/2014		4,866%	
TN0008002891	BTC 52 SEMAINES 30/09/2014	4,873%		
TN0008002909	BTC 52 SEMAINES 04/11/2014	4,862%		
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015 "		4,932%	1 025,160
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015 "		5,108%	997,996
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016 "		5,216%	1 000,299
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,370%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016 "	5,414%		995,076
TN0008000234	BTA 10 ans " 6,75% 11 juillet 2017 "		5,561%	1 038,490
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018 "		5,880%	983,831
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,921%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019 "		5,985%	977,712
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020 "	6,220%		963,080
TN0008000226	BTA 15 ans " 6,9% 9 mai 2022 "		6,313%	1 037,065
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022 "	6,324%		951,707

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM		TITRES OPCVM		TITRES OPCVM		TITRES OPCVM					
Dénomination		Gestionnaire		Date d'ouverture		VL au 31/12/2012		VL antérieure		Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION											
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION											
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS		20/07/92		143,490		147,058		147,095	
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE											
2	FCP SALAMETT CAP	AFC		02/01/07		12,612		12,944		12,947	
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE											
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI		23/01/06		1,296		1,333		1,334	
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION											
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST		01/10/92		35,081		36,107		36,116	
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS		17/05/93		47,709		49,014		49,025	
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION		02/04/08		165,014		154,610		154,587	
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION		02/04/08		578,242		542,532		543,216	
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE		15/10/08		128,896		118,555		119,527	
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE		15/10/08		123,727		122,733		122,781	
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE		15/10/08		116,624		116,290		116,414	
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE		18/05/09		113,323		111,794		111,936	
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE		23/10/09		87,981		86,058		86,079	
13	FCP KOUNOUZ	TSI		28/07/08		140,483		127,727		128,227	
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS		06/09/10		102,674		95,159		95,074	
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS		09/05/11		105,730		106,477		106,496	
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE											
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT		30/03/07		1 313,441		1 338,336		1 339,392	
17	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION		05/02/04		2 306,497		2 225,577		2 231,894	
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST		01/02/10		107,249		100,860		99,893	
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX		24/10/08		103,406		101,206		101,195	
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX		27/10/08		120,766		122,103		122,496	
21	FCP FINA 60	FINACORP		28/03/08		1 190,742		1 197,770		1 196,211	
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE		04/05/09		127,271		125,402		126,038	
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS		16/03/09		15,247		15,271		15,246	
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS		23/03/09		5 923,437		5 888,251		5 895,236	
25	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS		01/10/12		5 000,000		5 036,867		5 038,200	
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI		23/01/06		2,223		2,139		2,146	
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI		23/01/06		1,901		1,872		1,874	
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI		15/09/09		1,201		1,086		1,089	
OPCVM DE DISTRIBUTION											
Dénomination		Gestionnaire		Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2012	VL antérieure	Dernière VL		
					Date de paiement	Montant					
SICAV OBLIGATAIRES											
29	SANADETT SICAV	AFC		01/11/00	07/05/13	3,201	107,250	107,304	107,337		
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST		02/10/95	15/04/13	3,487	104,162	103,503	103,532		
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST		10/05/06	02/04/13	3,398	105,267	104,858	104,891		
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION		01/11/00	27/05/13	3,896	102,466	101,817	101,828		
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE		07/05/07	27/05/13	3,715	103,164	102,668	102,702		
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION		01/09/03	28/05/13	3,393	106,613	106,099	106,125		
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX		06/01/97	31/05/13	3,814	103,696	103,228	103,262		
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT		03/02/97	02/05/13	3,874	103,579	102,733	102,764		
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT		16/04/07	02/05/13	3,800	104,035	103,317	103,349		
38	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF		12/11/01	24/05/13	3,501	105,393	104,705	104,734		
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI		01/06/01	30/05/13	3,395	101,616	101,261	101,290		
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE		17/12/01	18/03/13	3,765	103,937	103,359	103,392		
41	FINA O SICAV	FINACORP		11/02/08	30/05/13	3,316	103,745	103,227	103,255		
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE		07/10/98	30/04/13	3,383	106,429	106,032	106,064		
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA		20/05/02	18/04/13	3,590	105,458	104,789	104,820		
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE		02/02/10	29/05/13	2,823	102,929	102,504	102,530		
45	SICAV RENDEMENT	SBT		02/11/92	29/03/13	3,320	102,350	101,804	101,834		
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF		16/10/00	29/05/13	3,435	104,217	103,841	103,867		
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH		10/11/97	30/05/13	3,878	102,401	101,736	101,772		
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH		06/07/09	31/05/13	3,517	103,370	102,800	102,830		
49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT		05/06/08	29/05/13	3,124	104,285	103,682	103,792		
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER		20/02/97	27/05/13	3,866	102,367	101,686	101,719		
51	AL HIFADH SICAV	TSI		15/09/08	24/04/13	3,746	103,800	102,938	102,969		
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS		01/08/05	31/05/13	3,135	104,521	103,991	104,018		
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE		15/11/93	24/05/13	3,283	101,942	101,490	101,520		

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	30/04/13	0,314	10,458	10,436	10,439
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	21/05/13	3,945	103,310	102,203	102,233
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	3,570	103,455	102,756	102,782
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	3,655	101,079	100,417	100,488
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	07/05/13	0,702	70,832	66,239	66,292
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	2,216	150,572	146,894	147,290
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	27/05/13	18,410	1493,097	1 459,434	1 462,629
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	02/05/13	2,394	111,725	107,650	107,722
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	02/05/13	1,693	110,651	105,627	105,667
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	31/05/13	0,349	87,724	83,895	83,709
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	18/03/13	0,386	16,757	16,595	16,600
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	29/03/13	3,907	269,423	260,730	261,890
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/13	0,870	39,445	34,969	34,909
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/13	16,587	2 463,959	2 310,689	2 313,985
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	16/05/13	1,476	78,374	75,587	75,442
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	14/05/13	1,136	58,043	56,573	56,500
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	24/05/13	0,958	99,438	99,390	99,404
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	24/05/13	1,219	111,271	109,521	109,492
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	99,761	98,070	97,986
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	30/04/13	0,226	11,554	11,282	11,300
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	30/04/13	0,138	12,456	11,880	11,885
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	15,426	14,784	14,793
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	30/04/13	0,266	15,221	14,144	14,126
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	27/05/13	0,268	12,161	11,690	11,710
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,086	10,731	10,599	10,610
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,140	10,515	10,458	10,464
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	27/05/13	0,199	10,686	10,618	10,624
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,346	123,670	125,778	125,573
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/13	1,196	125,225	125,125	124,893
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	24/05/13	0,110	10,509	10,104	10,069
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/13	0,923	111,016	103,381	103,246
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	31/05/13	0,205	19,855	19,751	19,757
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	86,962	77,685	77,842
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	88,458	79,266	79,557
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	24/05/13	1,545	96,633	96,796	96,783
89	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,431	89,514	89,756
90	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	97,381	97,083	97,078
91	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	96,659	99,486	99,499
92	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	-	9,996	9,991
93	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13	-	-	-	9,968	9,963
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
94	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	24/04/13	2,328	98,265	93,800	93,377
95	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	24/04/13	0,251	110,268	100,469	100,026
96	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	02/05/13	2,992	136,191	126,712	126,949
97	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	24/05/13	0,064	10,883	10,482	10,480
98	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	0,934	117,185	114,383	114,405
99	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	24/05/13	2,167	116,684	116,654	116,666
100	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	24/05/13	1,277	103,916	100,616	100,799
101	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	100,734	95,951	96,061
102	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	1,155	180,586	177,246	176,981
103	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	2,274	161,095	159,622	159,450
104	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/13	3,826	142,686	141,331	141,268
105	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 973,706	9 746,636	9 727,850
106	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	20,319	18,890	18,807
107	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	139,386	129,754	129,588
108	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 551,185	1 484,911	1 489,165
109	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	112,651	103,895	104,316
110	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	91,583	86,966	86,396
111	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	05/06/13	0,245	115,510	113,552	113,243
112	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	9 259,595	8 777,281	8 765,635
113	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	-	-	-	9,337	9,287
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
114	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	-	-	-	9,217	9,172

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001
Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -
courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

**IMPRIMERIE
du
CMF**
8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2013 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2013. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

OFFRE A PRIX FERME - OPF - PLACEMENT GLOBAL ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS LA SOCIÉTÉ « CITY CARS »

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme, de Placement Global et d'Admission au Marché Principal de la cote de la Bourse des actions de la société CITY CARS.

Dans le cadre du prospectus, la société CITY CARS a pris les engagements suivants :

- ✓ Conformer ses statuts à la réglementation en vigueur;
- ✓ Régulariser la durée du mandat de Monsieur Mehdi Mahjoub en tant que Directeur Général afin de la concorder avec la durée de son mandat en tant qu'Administrateur ;
- ✓ Réserver un siège au Conseil d'Administration au profit du représentant des détenteurs d'actions CITY CARS acquises dans le cadre de l'OPF. Ce représentant sera désigné par les détenteurs d'actions CITY CARS acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens, s'abstiendront de voter, et proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation ;
- ✓ Respecter les dispositions de l'article 29 du Règlement Général de la Bourse ;
- ✓ Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes de valeurs mobilières;
- ✓ Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne;
- ✓ Tenir une communication financière au moins une fois par an ;
- ✓ Actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau du rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux prévisions et une analyse des écarts éventuels.

Aussi, l'initiateur de l'offre la société El Karama Holding, représentée par son PDG Monsieur Mohamed Ali Chekir, s'engage à :

- ne pas céder plus de 5% de sa participation au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier, et ce pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction en Bourse;

- ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société, mettant en péril l'avenir de celle-ci, nuisant aux intérêts des actionnaires et susceptible d'entraver la réalisation du business plan du Groupe CITY CARS.

En outre, et en vertu des termes du prospectus d'introduction, les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de la première cotation en Bourse, puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de Blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Sans fractionnement,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus.

Dès la réalisation de l'opération, une liste mise à jour des actionnaires de la société doit être communiquée au Conseil du Marché Financier.

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE CITY CARS AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE :

La Bourse a donné, en date du 07/06/2013, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société CITY CARS au marché principal de la cote de la Bourse.

L'admission définitive des 13 500 000 actions de nominal un (01)* dinar chacune, reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

1. Présentation du prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier;
2. Justification de la diffusion dans le public d'au moins 30% du capital auprès de 200 actionnaires au plus tard le jour d'introduction.

Par ailleurs, le Conseil de la Bourse a également pris acte de l'engagement des actionnaires de référence de mettre en place un contrat de liquidité et un contrat de régulation.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de la société CITY CARS se fera au marché principal de la cote de la Bourse au cours de 10,950 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Décision ayant autorisé l'opération :

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 22/10/2012, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société CITY CARS tenue le 29/11/2012 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de bourse de Tunis.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 06/08/2013 a approuvé l'introduction en Bourse au prix de 10,950 DT l'action.

* L'AGE du 29/11/2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 100 DT à un (1) DT.

Actions offertes au public :

L'introduction de la société CITY CARS au marché principal de la cote de la Bourse s'effectuera par la mise sur le marché de 4 050 000 actions d'une valeur nominale de un (1)* dinar chacune, représentant 30% du capital de la société et ce, dans le cadre :

- D'une **Offre à Prix Ferme (OPF)** de 1 498 500 actions au public, représentant 37% du total des actions offertes et 11,10% du capital de la société, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis ;
- D'un **Placement Global** de 2 551 500 actions, représentant 63% du total des actions offertes et 18,90% du capital de la société auprès d'investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 000 dinars, centralisé auprès d'un syndicat de placement composé par les intermédiaires en Bourse AXIS CAPITAL BOURSE, TUNISIE VALEURS et MENA CAPITAL PARTNERS, et dirigé par AXIS CAPITAL BOURSE, désigné comme établissement chef de file.

Il est à préciser que les membres du syndicat de placement doivent transmettre quotidiennement au chef de file les quantités et les identités des donneurs d'ordre.

Le placement global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de la première cotation en Bourse, puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de Blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres,
- Sans fractionnement,
- Après information préalable du CMF,
- Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et inversement.

Il est à signaler que les investisseurs étrangers non résidents en Tunisie sont autorisés à acquérir des actions CITY CARS à hauteur de 15% du capital de la société.

1- Présentation de la société

Dénomination sociale : CITY CARS

Siege social : 51, rue Ali Darghouth -1001 Tunis

Forme juridique : Société Anonyme

Date de constitution : 22/08/2007

Capital social : 13 500 000 dinars, divisé en 13 500 000 actions ordinaires de valeur nominale un (1)* dinar entièrement libérées.

* L'AGE du 29/11/2012 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 100 DT à un (1) DT.

Législation particulière applicable : La loi n° 2009-69 du 12/08/2009 relative au commerce de distribution en Tunisie.

La loi n°2001-66 du 10/07/2001 relative a la suppression des autorisations administratives délivrées par les services du Ministère du Commerce et de l'Artisanat.

L'arrêté du ministre du commerce, de l'industrie et du transport du 10/08/1995 tel que modifié par les arrêtés du 15/08/1996 et de la 05/02/1999 et portant approbation du cahier des charges relatif à la commercialisation de matériels de transport routier fabriqués localement ou importés.

Objet social : La société a pour objet en Tunisie ou ailleurs :

- 1) L'importation, l'exportation, la commercialisation de tout véhicule de transport, de tout véhicule industriel ainsi que toute pièce détachée, accessoire, et en général tout produit accessoire aux dits véhicules. La représentation de tout fabricant ou commerçant de véhicules automobiles ou pièces détachées. La maintenance et la réparation de tout véhicule de transport, tout véhicule industriel de quelque nature que ce soit.
- 2) Toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets similaire ou connexe.
- 3) Et généralement, toute prise de participation directe ou indirecte dans le capital de sociétés civiles ou commerciales, quelque soit leur forme ou leur objet.

2- Période de validité de l'offre

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **21/10/2013** au **08/11/2013** inclus.

La réception des ordres dans le cadre du Placement Global se fera à partir du **21/10/2013** étant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Global pourrait être clos par anticipation, sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le **08/11/2013** inclus.

3- Date de jouissance des actions

Les actions à céder dans le cadre de cette offre, porteront jouissance à partir du **01/01/2013**.

4- Modalités de paiement du prix

Pour la présente offre au public, le prix de l'action CITY CARS, tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à **10,950 Dinars** aussi bien pour l'Offre à Prix Ferme que pour le Placement Global.

Le règlement des ordres d'achat par les donneurs d'ordres désirant acquérir des actions CITY CARS dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de l'ordre d'achat. En cas de satisfaction partielle de l'ordre d'achat, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur de l'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'OPF.

Le règlement des ordres d'achat par les investisseurs désirant acquérir des actions CITY CARS dans le cadre du Placement Global s'effectue auprès du syndicat de placement, au comptant, au moment du dépôt de la demande de l'ordre d'achat.

5- Etablissements domiciliataires

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les ordres d'achat des actions de la société CITY CARS exprimées dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Le syndicat de placement composé d'AXIS CAPITAL BOURSE, TUNISIE VALEURS et MENA CAPITAL PARTNERS, est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes d'acquisition des actions CITY CARS exprimées dans le cadre du Placement Global.

6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

L'introduction de la société CITY CARS au marché principal de la cote de la Bourse s'effectuera par la mise sur le marché de 4 050 000 actions d'une valeur nominale de un (1) dinar chacune, représentant 30% du capital de la société.

Le placement des titres auprès du public se fera selon la procédure d'Offre à Prix Ferme et de Placement Global.

6-1- Offre à Prix Ferme :

Les 1 498 500 actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme (représentant 37% de l'offre globale et 11,10% du capital social) seront réparties en trois (3) catégories :

- **Catégorie A :** 1 012 500 actions offertes représentant 25% de l'offre globale et 67,57% de l'OPF, réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes, sollicitant au minimum 2000 actions et au maximum 67 500 actions pour les non institutionnels et 675 000 actions pour les institutionnels.

Les OPCVM donneurs d'ordre dans cette catégorie doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tels que définis au niveau de l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un seul émetteur.

- **Catégorie B :** 166 360 actions offertes représentant 4,11% de l'offre globale et 11,10% de l'OPF, réservées aux personnes physiques et/ou morales Tunisiennes sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 1999 actions.
- **Catégorie C :** 319 640 actions offertes représentant 7,89% de l'offre globale et 21,33% de l'OPF, réservées aux personnes physiques et/ou morales Étrangères sollicitant au minimum 2 000 actions et au maximum 67 500 actions pour les non institutionnels et 319 640 actions pour les institutionnels.

Étant précisé que les investisseurs qui donnent des ordres d'achat dans l'une de ces trois (3) catégories ne peuvent pas donner des ordres dans le cadre du placement global.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces ordres doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité d'actions demandées et l'identité complète du donneur d'ordre.

L'identité complète du donneur d'ordre comprend :

- Pour les personnes physiques majeures Tunisiennes : nom, prénom, nature et numéro de la pièce d'identité nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures Tunisiennes : nom, prénom, date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales Tunisiennes : dénomination sociale complète et numéro d'inscription au registre de commerce ;
- Pour les OPCVM : la dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;

- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y'a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;
- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents présentés.

Tout ordre d'achat ne comportant pas les indications précitées ne sera pas pris en considération par la commission de dépouillement.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à 10 actions, ni supérieur à :

- 67 500 actions pour les non institutionnels (soit au plus 0,5% du capital social),
- 675 000 actions pour les institutionnels * (soit au plus 5% du capital social).

En tout état de cause, la quantité demandée par ordre doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée précédant la date de l'ordre d'achat. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des ordres d'achat reçus au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre l'ordre qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) ordres d'achat à titre de mandataire d'autres personnes. Ces ordres doivent être accompagnés d'un acte de procuration dûment signé et légalisé.
- Un nombre d'ordres d'achat équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces ordres doivent être accompagnés d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat, toutes catégories confondues, déposé auprès d'un seul intermédiaire en Bourse.

En cas de dépôt de plusieurs ordres auprès de différents intermédiaires, seul le premier par le temps sera accepté par la commission de dépouillement.

En cas d'ordres multiples chez un même Intermédiaire, seul l'ordre portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenu.

Tout Intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des ordres d'achat émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

*Tels que définis par l'article 39 alinéa 3 du Règlement Général de la Bourse

▪ **Mode de répartition des actions et modalités de satisfaction des ordres d'achat**

Catégories	Nombre d'actions	Montant en DT	Répartition en % du capital social après cession	Répartition en % de l'OPF
Catégorie A : Personnes physiques et/ou morales Tunisiennes, sollicitant au minimum 2000 actions et au maximum 67 500 actions pour les non institutionnels et 675 000 actions pour les institutionnels.	1 012 500	11 086 875	7,50%	67,57%
Catégorie B : Personnes physiques et/ou morales Tunisiennes sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 1 999 actions.	166 360	1 821 642	1,23%	11,10%
Catégorie C : Personnes physiques et/ou morales étrangères, sollicitant au minimum 2000 actions et au maximum 67 500 actions pour les non institutionnels et 319 640 actions pour les institutionnels.	319 640	3 500 058	2,37%	21,33%
Total	1 498 500	16 408 575	11,10%	100,00%

Le mode de satisfaction des ordres d'achat se fera de la manière suivante :

Pour la catégorie A : Les ordres d'achat seront satisfaits au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte/ quantité demandée et retenue.

Pour la catégorie B : Les ordres d'achat seront satisfaits également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

Pour la catégorie C : Les ordres d'achat seront satisfaits au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte/ quantité demandée et retenue.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie B, puis à la catégorie A, puis à la catégorie C.

Transmission des ordres et centralisation :

Les intermédiaires en bourse établissent, par catégorie, les ordres reçus de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en bourse transmettront à la BVMT l'état des ordres d'achat selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Ouverture des plis et dépouillement :

Les états relatifs aux ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT, d'Axis Capital Bourse-intermédiaire en bourse introducteur, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

6-2- Placement Global

Dans le cadre du Placement Global, 2 551 500 actions représentant 63% du total des actions offertes et 18,9% du capital de la société seront offertes à des investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de 250 000 dinars.

Les ordres d'achat seront centralisés auprès d'un syndicat de placement composé par les intermédiaires en Bourse AXIS CAPITAL BOURSE, TUNISIE VALEURS et MENA CAPITAL PARTNERS, et dirigé par AXIS CAPITAL BOURSE, désigné comme établissement chef de file.

Il est à préciser que les membres du syndicat de placement doivent transmettre quotidiennement au chef de file les quantités et les identités des donneurs d'ordre.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de la première cotation en Bourse, puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de Blocs dans les conditions suivantes :

- **Quel que soit le porteur des titres,**
- **Sans fractionnement,**
- **Après information préalable du CMF,**
- **Et en respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs de titres.**

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit au syndicat de placement.

Ces ordres doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du donneur d'ordre (l'adresse, la nationalité, le numéro du registre de commerce) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'investisseurs avertis conformément à la définition fixée au niveau du présent prospectus.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être supérieur à :

- 67 500 actions pour les non institutionnels (soit au plus 0,5% du capital)
- 675 000 actions pour les institutionnels (soit au plus 5% du capital).

Les investisseurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les titres non acquis dans le cadre du placement global pourraient être affectés à la catégorie B, puis à la catégorie A, puis à la catégorie C de l'Offre à Prix Ferme.

Transmission des ordres:

A l'issue de l'opération de Placement, l'établissement chef de file, Axis Capital Bourse, intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat du placement au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de l'établissement chef de file, Axis Capital Bourse, intermédiaire en Bourse et comportant son cachet.

Soumission et vérification des ordres :

L'état récapitulatif relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Global sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La commission procèdera à la vérification de l'état (notamment l'absence d'ordre d'achat dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès verbal à cet effet.

7- Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des ordres d'achat donnés dans le cadre de l'OPF et la vérification de l'état relatif aux ordres d'achat dans le cadre du Placement Global, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre et, en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire, le nombre d'actions attribués, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les ordres d'achat seront frappés.

8- Règlement des espèces et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses ordres d'achat retenus et la quantité attribuée à chacun d'eux. Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à la STICODEVAM les ordres de ségrégation des quantités acquises retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de la STICODEVAM.

La STICODEVAM a attribué en date du 16/04/2013 aux actions de la société CITY CARS le code ISIN : TN 0007550015.

Les opérations de règlement et livraison seront assurées par la STICODEVAM.

Le registre des actionnaires sera tenu par Axis Capital Bourse intermédiaire en Bourse.

9- Cotation des titres

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

10- Avantage fiscal

L'article 1^{er} de la loi n° 2010-29 du 7 juin 2010, relative à l'encouragement des entreprises à l'admission de leurs actions à la bourse stipule que : *« Le taux de l'impôt sur les sociétés prévu par le premier et quatrième alinéa du paragraphe I de l'article 49 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés, est réduit à 20% pour les sociétés qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis à condition que le taux d'ouverture du capital au public soit au moins égal à 30%, et ce, pendant cinq ans à partir de l'année de l'admission. Cette réduction est accordée aux sociétés qui procèdent à l'admission de leurs actions ordinaires à la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis au cours de la période allant du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2014 ».*

Par conséquent, la société CITY CARS pourrait en bénéficier et donc, l'impôt sur les bénéfices calculé serait révisé à la baisse ce qui augmenterait le résultat net de la société.

11- Contrat de liquidité

Les actionnaires de CITY CARS, Al Karama Holding et Automobile Investment Company (AIC), se sont engagés à alimenter un contrat de liquidité pour une période d'une année à partir de la date d'introduction en Bourse des actions de City Cars par :

- la somme de 2 573 250 dinars, répartie comme suit :
 - o 1 573 252,200 dinars par Automobile Investment Company
 - o 999 997,800 dinars par Al Karama Holding
- Un total de 235 000 titres, réparti comme suit :
 - o 143 676 titres par Automobile Investment Company
 - o 91 324 titres par Al Karama.

Ce contrat a été confié à l'intermédiaire en bourse AXIS CAPITAL BOURSE.

12- Régulation du cours boursier

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 06/08/2013 a donné au Conseil d'Administration les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à l'intermédiaire en Bourse AXIS CAPITAL BOURSE.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme, de Placement Global et d'Admission aux négociations sur le Marché Principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro **13-839** du **03 octobre 2013** est mis à la disposition du public sans frais au siège de la société CITY CARS, auprès de AXIS CAPITAL BOURSE, TUNISIE VALEURS et MENA CAPITAL PARTNERS, Intermédiaires en bourse chargés de l'opération, auprès de tous les intermédiaires en bourse ainsi que sur le site du Conseil du Marché Financier : www.cmf.org.tn.